

NOTICE D'INFORMATION VOYAGEURS

Assistance médicale, voyage et sécurité*

■ BIENVENUE CHEZ MAXIMUM

MAXIMUM a obtenu la distribution exclusive du programme WINHEALTH Corporate Mobility VIP pour ses clients à travers le monde. Maximum vous offre, lors de vos déplacements, une solution d'assurance à 360° pour l'assistance médicale, l'assistance sécurité et toutes les questions concernant votre voyage, y compris le risque annulation. Sans exclusion géographique, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, notre équipe dédiée est à votre écoute pour vous apporter un soutien en matière de sécurité et de santé, ainsi qu'une assistance immédiate et efficace, grâce à un numéro unique.

■ QUI SOMMES-NOUS ?

Spécialiste reconnu des solutions sur mesure, notre assureur vous offre une protection d'assistance dans le monde entier en s'appuyant sur un réseau médical international de plus de 40'000 prestataires et un réseau sécuritaire de plus de 130'000 professionnels.

■ COMMENT NOUS CONTACTER ?

Le numéro unique — 24/7 — est à disposition sur votre carte d'assuré et dans votre espace en ligne (+41 22 sur ce document public). Par courriel : operations@maximum-insurance.com.



La carte ci-dessus est un modèle.

Si vous ne pouvez pas appeler vous-même, votre famille, vos proches, vos collègues ou l'hôpital peuvent le faire en votre nom. Merci de lire attentivement ce document et d'en laisser un exemplaire chez vous : les proches, par expérience, sont souvent les premiers informés.

*L'assistance sécurité est disponible en fonction des options souscrites.

COMMENT UTILISER NOS SERVICES ?

■ Déclarez vos déplacements

Tous vos déplacements doivent être enregistrés sur le portail de sécurité voyage fourni avec votre contrat, rubrique « Enregistrement de voyage ». Les fiches pays de ce portail donnent le niveau de risque : pour les pays de niveaux 4 et 5, la déclaration est obligatoire, si possible au minimum 48 heures avant votre départ.

■ En cas d'urgence médicale ou sécuritaire

Contactez immédiatement l'assistance sur le numéro à disposition sur votre carte d'assuré — ou faites-le faire par l'accueil de l'hôpital : la garantie de paiement directe part immédiatement.

■ Demande de remboursement de frais médicaux

Appelez l'assistance, puis remplissez le formulaire sinistre médical depuis votre espace assuré : vos réponses le pré-remplissent, signature à l'écran, envoi en un clic.

■ Annulation ou modification de votre déplacement

Annulez ou modifiez immédiatement votre déplacement, puis complétez les formulaires annulation et rapport médical depuis votre espace.

■ Vol ou problème de bagages

Contactez votre compagnie de transport ou les autorités locales de police pour obtenir le certificat approprié, puis complétez le formulaire bagages.

■ Demande d'attestation d'assurance

Écrivez à operations@maximum-insurance.com en mentionnant le nom et prénom du voyageur, sa date de naissance, la date de voyage et le pays de destination — ou téléchargez-la directement depuis votre espace assuré, à tout moment.

Si les liens vers les formulaires ne fonctionnent pas, rendez-vous sur maximum-insurance.com/assistance. Les services grisés ne font pas partie de vos prestations.*